

Épreuve E6 - Parcours de professionnalisation

Le dossier de l'épreuve

L'épreuve prend appui sur un dossier comprenant :

- les **attestations de stage**, les **attestations et de la réalité des activités et missions** conduites par le candidats et inscrites dans le portefeuille de compétences professionnelles ;
- le **tableau de synthèse** associé au portefeuille de compétences professionnelles.

Un **contrôle de conformité** est effectué par les autorités académiques avant les épreuves.

Le **portefeuille de compétences professionnelles**, indispensable au déroulement de l'épreuve est accessible aux membres de la commission d'interrogation jury sous **forme numérique** ou, exceptionnellement, sous forme d'une édition papier.

L'attestation de stage

Ce document permet au tuteur de l'organisation d'accueil (Maître de stage) :

- d'attester que le candidat a fait son stage ;
- d'attester de la réalité des situations professionnelles vécues ou observées lors du stage.

Le tableau de synthèse

L'enseignant signe le tableau de synthèse :

- pour attester que les situations professionnelles présentées couvrent bien les compétences /activités associées
- l'enseignant valide les situations professionnelles ;
- l'enseignant ne valide pas l'acquisition des compétences/activités ; le candidat s'expose à être interrogé sur les compétences / activités qu'il est sensé maîtriser.

Lors de l'épreuve,

From:

/ - **Les cours du BTS SIO**

Permanent link:

[/doku.php/epreuves/e6/accueil](#)

Last update: **2014/10/26 19:56**

